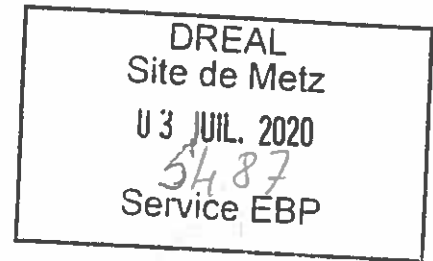


DIFFUSION				
	EXEC	INFO	Suite à donner	Original
CdS				
Adj CdS				
MARPEN				
MAREB				
PSPP				
PERM/DB				
PEEN	X			
PENE				
PESN				
PENO				
SUP ADM				



BOULAY-MOSELLE, le 30 juin 2020

Réf : JM/2020-46

DREAL Grand-Est  
2 rue Augustin Fresnel  
BP 95038  
57071 METZ CEDEX 03

**Objet :** Demande de dérogation de capture d'amphibiens (relâché après identification) dans l'objectif de réaliser un suivi des espèces présentes sur deux site Natura 2000.

**PJ :** CERFA 13616\*01 et dossier explicatif

Madame, Monsieur,

Le Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied est la structure porteuse et assure l'animation en interne de deux sites Natura 2000 à savoir le site FR4100241 « Vallée de la Nied Réunie » et le site FR4100231 « Secteurs halophiles et prairies humides de la vallée de la Nied ». Dans le cadre de l'animation et souhaitant répondre aux objectifs fixés dans le document d'objectifs de chacun des sites, nous souhaiterions mener une étude afin de déterminer les différentes espèces présentes dans chacun de ces sites et notamment vérifier la présence ou l'absence d'espèces d'intérêt communautaire comme le triton crêté (*Triturus cristatus*). Pour ce faire, nous avons besoin d'inventorier les points d'eau présents sur les sites.

Le Syndicat souhaite donc bénéficier de l'autorisation de capturer les amphibiens dans le but de déterminer les espèces et les compter. Les individus capturés seront relâchés sur le lieu de capture après identification. La dérogation est souhaitée pour la période 2021 - 2022.

Vous trouverez ci-joint le formulaire Cerfa 13616\*01 ainsi qu'un dossier explicatif détaillé.

Je vous prie, Madame, Monsieur, d'agréer mes plus respectueuses salutations.

Jean MARINI

Président du Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied

Syndicat des Eaux Vives des 3Nied

Route de Brecklange - 57220 Boulay-Moselle - Tél. : 03 87 76 92 23 - Courriel : contact@eaux-vives-3nied.fr

www.eaux-vives-3nied.fr